INFOS - MÉDIA

Fiche-repères — Implantation d’un LRA & devoir de mémoire

Bonnes pratiques pour concilier contraintes opérationnelles (LRA) et visibilité des lieux de mémoire (monuments, stèles, mât des couleurs) dans une enceinte policière ou administrative.

1) Principes

- **Visibilité mémorielle :** préserver l’axe visuel plaque + mât ; garantir l’accès cérémoniel et l’espace de recueillement.
- **Temporarité :** privilégier des solutions réversibles et datées (début/fin, jalons).
- **Proportion :** minimiser l’emprise au sol, la hauteur et les obstacles dans la cour d’honneur.

2) Options d’implantation (priorité décroissante)

- **Repositionnement hors de l’axe du monument** (prioritaire) — dégager le champ visuel plaque + mât.
- **Écran réversible** (claustra/panneau) — dissocier les flux visuels sans toucher à la stèle.
- **Cheminement cérémoniel reconfiguré** — parcours balisé, zone de recueillement identifiée.

3) Concertation & procédure

- **Avant pose :** réunion DIPN / représentants du personnel ; plan masse, vues 3D, calendrier, jalons.
- **Pendant :** point hebdomadaire jusqu’à mise en service ; référent de site identifié.
- **Après 3 mois :** évaluation (usage, gêne, cérémonies) → décision : maintenir / ajuster / déplacer.

4) Signalétique & cérémonies

- **Monument dégagé :** chemin d’accès libre ; zone de recueillement lisible et respectée.
- **Rituels :** calendrier (prises d’armes, commémorations) ; protocole interne diffusé à l’avance.
- **Communication :** note d’information aux agents (emplacement provisoire, alternatives, calendrier d’évaluation).

5) Cadre juridique (repères généraux)

LRA : rétention administrative de très courte durée avant transfert ou éloignement ; locaux placés sous l’autorité administrative et policière (repères CESEDA).

CRA : centres de rétention administrative dédiés ; contrôle par l’autorité judiciaire et administrative, droits des personnes retenues encadrés (repères CESEDA).

6) Grille d’aide à la décision (à cocher)

Critère	Question	OK
Visibilité	La stèle et le mât sont-ils visibles depuis la cour ?	■
Accès	Le cheminement cérémoniel est-il libre et balisé ?	■
Temporarité	Des dates de fin et d’évaluation sont-elles fixées ?	■
Concertation	Un avis des représentants du personnel a-t-il été recueilli ?	■

Cette fiche est un outil de bonnes pratiques sans valeur réglementaire. Elle s’appuie sur des repères publics (rétention administrative / lieux de mémoire).

INFOS - MÉDIA

© Infos Média Nantes — Septembre 2025. Contact : contact@infos-media-nantes.fr